



MUNICIPALITÉ DE L'ÎLE-D'ANTICOSTI

AVIS PUBLIC

**Dépôt du rôle triennal d'évaluation foncière 2025-2026-2027
1^{er} année du rôle triennal 2025-2026-2027
Pour l'exercice financier 2025**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE,

QUE le rôle d'évaluation foncière de la Municipalité de L'Île-Anticosti, pour l'exercice financier débutant le 1^{er} janvier 2025 (1^{er} année du rôle triennal 2025-2026-2027) a été déposé à mon bureau le jeudi 31 octobre 2024;

QUE toute personne peut en prendre connaissance au bureau administratif de la municipalité au 62, chemin de la Rivière-aux-Canards G0G 2Y0 aux heures normales de bureau.

QUE toute personne qui a un intérêt à le faire peut déposer une demande de révision relativement à l'unité d'évaluation ou à toute autre unité d'évaluation avant le 30 avril 2025.

QUE pour être recevable, une telle demande de révision doit être déposée à la M.R.C. de Minganie, 1303, rue de la Digue, Havre-Saint-Pierre (Québec) G0G 1P0 et remplir les conditions suivantes, à savoir:

- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible au bureau municipal et à la MRC de Minganie;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement numéro 156-14-03-18 de la M.R.C. de la Minganie et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Port-Menier, ce 7^e jour du mois de novembre 2024

Myriam Lafleur
Directrice générale adjointe, greffière-trésorière

